



Pages Jaunes Limitée présente de solides résultats pour le deuxième trimestre de 2022, annonce un plan visant le rachat d'actions de 100 M\$ et une cotisation facultative de 24 M\$ au régime de retraite et déclare un dividende en trésorerie(1)

Montréal (Québec), le 5 août 2022 – Pages Jaunes Limitée (TSX : Y) (la « Société »), un chef de file en matière de médias numériques et de solutions marketing au Canada, a publié aujourd'hui ses résultats financiers et d'exploitation pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2022 et fait plusieurs annonces sur son utilisation de la trésorerie.

« Nous annonçons aujourd'hui avoir franchi une étape importante dans le cadre de notre démarche constante vers l'atteinte de la stabilité des produits, tout en maintenant une rentabilité supérieure. Nous annonçons également un plan visant à distribuer un montant de 100 M\$ en trésorerie à nos actionnaires et à injecter un montant de 24 M\$ en trésorerie dans notre régime de retraite à prestations définies », a déclaré M. David A. Eckert, président et chef de la direction de Pages Jaunes Limitée.

M. Eckert a commenté les principaux faits nouveaux :

- **Atteinte de la stabilité des produits imminente.** « Pour un septième trimestre consécutif depuis le début de la pandémie de COVID-19 et pour un douzième trimestre sur les quatorze derniers trimestres, nous présentons au deuxième trimestre une accentuation favorable de la courbe des produits, avec un meilleur taux de variation des produits par rapport au trimestre précédent. »
- **Tendances toujours favorables au titre des commandes.** « Comme nous l'avons souvent mentionné, les tendances continuent d'être de plus en plus favorables au titre des commandes à livrer, qui constituent le meilleur indicateur des produits que nous enregistrons au cours des périodes futures. »
- **Bénéfice trimestriel solide.** « Notre BAIIA ajusté² pour le trimestre a représenté une proportion de 34,2 % des produits, ce qui est encore plus élevé qu'au deuxième trimestre de l'exercice précédent, malgré nos investissements continus et fructueux dans des initiatives à l'égard des produits et nos changements dans la composition des produits. »
- **Solde de trésorerie toujours croissant.** « La trésorerie solide que nous avons générée de façon constante nous a permis de faire croître nos fonds en caisse, qui s'élevaient à environ 135 M\$ à la fin du mois de juillet. »

- **Capitalisation du régime de retraite sur la bonne voie.** « Conformément à notre plan de réduction du déficit annoncé précédemment, uniquement pour le deuxième trimestre de 2022, nous avons effectué des paiements facultatifs supplémentaires à l'égard du déficit de liquidation de notre régime de retraite à prestations définies de 1 M\$. »
- **Dividende trimestriel déclaré.** « Notre conseil a déclaré un dividende de 0,15 \$ par action ordinaire, devant être versé le 15 septembre 2022 aux actionnaires inscrits le 25 août 2022. »
- **Offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant les actions ordinaires menée à terme.** « En vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités en vigueur qui a débuté le 10 août 2021, la Société a racheté 423 099 actions ordinaires pour un montant en trésorerie de 6,1 M\$ au cours du deuxième trimestre de 2022. Cela a permis de mener à terme notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités, en vertu de laquelle la Société a racheté un total cumulatif de 1 122 511 actions ordinaires, pour un montant en trésorerie de 16,0 M\$. »
- **Trésorerie distribuée aux actionnaires et injectée dans le régime de retraite.** « Notre conseil a approuvé l'utilisation d'un montant discrétionnaire en trésorerie de 100 M\$ aux fins du rachat d'actions de la Société ainsi que le versement à l'avance d'un montant de 24 M\$ au titre des cotisations facultatives prévues au régime de retraite à prestations définies (le « régime ») d'ici la fin de l'exercice, dans le cadre d'un plan d'arrangement. »

¹ Le dividende sera désigné comme dividende déterminé en vertu du paragraphe 89(14) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et de toute loi provinciale applicable se rapportant aux dividendes déterminés.

² Le BAIIA ajusté correspond au bénéfice d'exploitation avant amortissements et frais de restructuration et autres charges (défini aux présentes comme le « BAIIA ajusté »), tel qu'il est présenté dans les états consolidés intermédiaires résumés du résultat net de Pages Jaunes Limitée. Le BAIIA ajusté, la marge sur BAIIA ajusté, les dépenses d'investissement, le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement et la marge sur BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de signification normalisée selon les normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils soient comparables à des mesures semblables employées par d'autres sociétés ouvertes. Pour en savoir davantage, se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR », à la page 5 du présent document.

Faits saillants financiers

(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les montants par action)

Pages Jaunes Limitée	Pour les trimestres clos les 30 juin		Pour les semestres clos les 30 juin	
	2022	2021	2022	2021
Produits	69 584 \$	74 588 \$	137 373 \$	148 102 \$
BAlIA ajusté ¹	23 788 \$	24 440 \$	49 199 \$	51 023 \$
Marge sur BAlIA ajusté ¹	34,2 %	32,8 %	35,8 %	34,5 %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	17 349 \$	8 346 \$	37 258 \$	24 986 \$
Bénéfice net	12 678 \$	6 018 \$	27 308 \$	18 153 \$
Bénéfice de base par action	0,50 \$	0,23 \$	1,06 \$	0,69 \$
Bénéfice dilué par action	0,49 \$	0,22 \$	1,06 \$	0,68 \$
Dépenses d'investissement ¹	1 234 \$	1 345 \$	2 736 \$	2 585 \$
BAlIA ajusté moins les dépenses d'investissement ¹	22 554 \$	23 095 \$	46 463 \$	48 438 \$
Marge sur BAlIA ajusté moins les dépenses d'investissement ¹	32,4 %	31,0 %	33,8 %	32,7 %
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	24 814 \$	28 563 \$	29 214 \$	51 119 \$

Résultats du deuxième trimestre de 2022

- Le total des produits a diminué de 6,7 % d'un exercice à l'autre pour s'établir à 69,6 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2022, une amélioration par rapport à la baisse de 7,8 % enregistrée au trimestre précédent.
- Le BAlIA ajusté moins les dépenses d'investissement a totalisé 22,6 M\$ et la marge sur BAlIA ajusté moins les dépenses d'investissement s'est établie à 32,4 %.
- Le bénéfice net a augmenté pour s'établir à 12,7 M\$, soit un bénéfice dilué de 0,49 \$ par action.

Résultats financiers du deuxième trimestre de 2022

Pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2022, le total des produits a diminué de 6,7 %, pour s'établir à 69,6 M\$, comparativement à 74,6 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution des produits est essentiellement attribuable au recul de nos médias numériques et médias imprimés à marge plus élevée et, dans une moindre mesure, de nos services numériques à marge moins élevée, ce qui a exercé une pression sur nos marges bénéficiaires brutes.

Les taux de diminution du total des produits, des produits tirés des médias et solutions numériques et des produits tirés des médias imprimés se sont tous améliorés de façon importante d'un exercice à l'autre. La diminution du total des produits s'est chiffrée à 6,7 % au cours du trimestre considéré, comparativement à une diminution de 15,5 % enregistrée pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution des produits tirés des médias et solutions numériques s'est chiffrée à 5,2 % au cours du trimestre considéré, comparativement à une diminution de 13,6 % enregistrée pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution des produits tirés des médias imprimés s'est chiffrée à 11,2 % au cours du trimestre considéré, comparativement à une diminution de 20,8 % enregistrée pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ces améliorations s'expliquent par une hausse des dépenses par client et une augmentation des taux de renouvellement. La hausse des dépenses par client découle en partie de la hausse des prix.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2022, le BAIIA ajusté a diminué de 0,7 M\$, ou 2,7 %, pour s'établir à 23,8 M\$, comparativement à 24,4 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La marge sur BAIIA ajusté a augmenté de 1,4 % pour s'établir à 34,2 % au deuxième trimestre de 2022, comparativement à 32,8 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution du BAIIA ajusté est attribuable aux pressions exercées sur les produits, contrebalancées en partie par les hausses de prix, l'efficacité découlant de l'optimisation du coût des produits vendus, les réductions des autres coûts d'exploitation, y compris les réductions de la main-d'œuvre et des charges connexes liées aux employés, la diminution de la charge pour créances douteuses et l'incidence du cours de l'action de la Société sur la charge de rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie. Les pressions exercées sur les produits, de même que l'augmentation de l'effectif de vente, contrebalancées en partie par les optimisations continues, continueront d'exercer une certaine pression sur la marge au cours des prochains trimestres.

1. Le BAIIA ajusté correspond au bénéfice d'exploitation avant amortissements et frais de restructuration et autres charges (défini aux présentes comme le « BAIIA ajusté »), tel qu'il est présenté dans les états consolidés intermédiaires résumés du résultat net de Pages Jaunes Limitée. Le BAIIA ajusté, la marge sur BAIIA ajusté, les dépenses d'investissement, le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement et la marge sur BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de signification normalisée selon les normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils soient comparables à des mesures semblables employées par d'autres sociétés ouvertes. Pour en savoir davantage, se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR », à la page 5 du présent document.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2022, le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement¹ a diminué de 0,5 M\$, ou 2,3 %, pour se chiffrer à 22,6 M\$, comparativement à 23,1 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution est attribuable à la baisse du BAIIA ajusté¹. La marge sur BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement¹ a augmenté pour s'établir à 32,4 % au deuxième trimestre de 2022, comparativement à 31,0 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2022, le bénéfice net a augmenté pour s'établir à 12,7 M\$, comparativement à un bénéfice net de 6,0 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Bien que le trimestre clos le 30 juin 2021 ait subi l'incidence de la perte au remboursement anticipé de la dette de 7,8 M\$, l'augmentation du bénéfice net pour la période correspondante de 2022 s'explique également par la baisse du BAIIA ajusté et l'augmentation des frais de restructuration et autres charges, qui ont été plus que contrebalancées par la diminution des charges financières découlant de la dette moins élevée ainsi que la diminution des amortissements.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont diminué de 3,7 M\$, pour s'établir à 24,8 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2022. La diminution est essentiellement attribuable à l'impôt payé de 1,4 M\$, à la hausse de 0,4 M\$ de la capitalisation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, à la diminution de 0,7 M\$ du BAIIA ajusté et à la diminution de 5,9 M\$ de la variation des actifs et des passifs d'exploitation, facteurs contrebalancés en partie par une baisse de 4,3 M\$ des charges financières payées et une baisse de 0,7 M\$ des frais de restructuration et autres charges payés. La variation des actifs et des passifs d'exploitation s'explique principalement par le calendrier de recouvrement des créances clients et de paiement des dettes fournisseurs et par l'incidence du cours de l'action sur la charge de rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie.

Au 30 juin 2022, la trésorerie de la Société se chiffrait à 129,3 M\$.

Plan d'arrangement

Le conseil a approuvé la distribution aux actionnaires d'un montant d'environ 100 M\$ par l'entremise d'un rachat d'actions auprès de tous les actionnaires conformément à un plan d'arrangement prévu par la loi en vertu de la *Business Corporations Act* (Colombie-Britannique). L'arrangement sera réalisé conformément à un plan d'arrangement qui prévoit que la Société rachètera auprès des actionnaires, au prorata, un total de 7 949 125 actions ordinaires au prix de 12,58 \$ l'action, soit le prix moyen pondéré en fonction du volume pour les cinq jours de bourse consécutifs se terminant le jour de bourse qui précède immédiatement le 5 août 2022.

En vertu du plan d'arrangement, la Société avancera également, au cours de l'exercice se clôturant le 31 décembre 2022, un montant de 24 M\$ au titre des cotisations facultatives supplémentaires en trésorerie annoncées précédemment à l'égard du déficit de liquidation du régime de retraite, ce qui portera les paiements en trésorerie au titre du déficit de liquidation du régime de 2022 à 30 M\$ d'ici la fin de l'exercice. L'apport facultatif de trésorerie supplémentaire de 24 M\$ au cours de l'exercice se clôturant le 31 décembre 2022 représente un versement à l'avance au titre des cotisations facultatives de 6,0 M\$ prévues au cours des exercices 2027, 2028, 2029 et 2030 dans le cadre du plan de réduction du déficit que nous avons annoncé en mai 2021 visant à augmenter la probabilité que le régime de retraite soit entièrement capitalisé d'ici 2030. La probabilité d'atteindre un ratio de liquidation de 100 % d'ici 2030 dépend de certains facteurs impossibles à maîtriser, y compris, notamment, les rendements du marché et les taux d'actualisation. Le conseil continuera d'évaluer le plan de réduction du déficit chaque année.

L'arrangement est assujéti à l'approbation par au moins 66 2/3 % des voix exprimées par les détenteurs d'actions lors d'une assemblée extraordinaire des actionnaires qui sera annoncée pour approuver l'arrangement. Les actionnaires détenant plus de 78 % des actions en circulation ont convenu avec la Société de voter en faveur de l'arrangement. L'arrangement est aussi assujéti à l'obtention de l'approbation de la Cour suprême de la Colombie-Britannique.

¹ Le BAIIA ajusté correspond au bénéfice d'exploitation avant amortissements et frais de restructuration et autres charges (défini aux présentes comme le « BAIIA ajusté »), tel qu'il est présenté dans les états consolidés intermédiaires résumés du résultat net de Pages Jaunes Limitée. Le BAIIA ajusté, la marge sur BAIIA ajusté, les dépenses d'investissement, le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement et la marge sur BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de signification normalisée selon les normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils soient comparables à des mesures semblables employées par d'autres sociétés ouvertes. Pour en savoir davantage, se reporter à la section « Mesures financières non conformes aux PCGR », à la page 5 du présent document.

Conférence téléphonique et webdiffusion

Pages Jaunes Limitée tiendra une conférence téléphonique et une webdiffusion simultanées à l'intention des analystes et des médias à 8 h 30 (heure de l'Est) le 5 août 2022 pour commenter les résultats du deuxième trimestre de 2022. On peut assister à cette conférence en composant le 416 695-6725 dans la région de Toronto ou le 1 866 696-5910 à l'extérieur de cette zone. Le mot de passe est 9191862#. Veuillez joindre la conférence au moins cinq minutes avant le début de celle-ci.

La conférence sera aussi disponible par webdiffusion à partir du site Web de la Société, à l'adresse <https://entreprise.pj.ca/fr/investisseurs/rapports-financiers/>.

La conférence téléphonique sera archivée dans la section « Investisseurs » du site Web, à l'adresse <https://entreprise.pj.ca/fr/investisseurs/evenements-financiers-presentations/>.

À propos de Pages Jaunes Limitée

Pages Jaunes Limitée (TSX : Y) est une société canadienne de médias numériques et de solutions marketing qui offre des occasions aux vendeurs et aux acheteurs d'interagir et de faire des affaires au sein de l'économie locale. Pages Jaunes détient certains des principaux médias locaux en ligne au Canada, notamment PJ.ca, Canada411 et 411.ca, ainsi que les applications mobiles PJ, Canada411 et 411, de même que les annuaires imprimés Pages Jaunes. Pour plus d'informations, visitez notre site Web au <https://entreprise.pj.ca/fr/>.

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives au sujet des objectifs, des stratégies, de la situation financière et des résultats d'exploitation et des activités de PJ (y compris, sans s'y limiter, du versement d'un dividende en trésorerie par action par trimestre à ses actionnaires ordinaires). Ces déclarations sont prospectives puisqu'elles sont fondées sur nos attentes, en date du 4 août 2022, en ce qui concerne nos activités et les marchés sur lesquels nous les exerçons, ainsi que sur différentes estimations et hypothèses. Nos résultats réels pourraient différer de manière importante de nos attentes si des risques connus ou inconnus touchaient nos activités ou si nos estimations ou hypothèses se révélaient inexactes. Par conséquent, nous ne pouvons garantir que l'une ou l'autre de nos déclarations prospectives se réalisera. Les risques qui pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent de façon importante de nos attentes actuelles sont analysés dans la section 5 de notre rapport de gestion en date du 4 août 2022. Nous n'avons aucune intention ni ne nous engageons à le faire, sauf si cela est exigé conformément à la loi, de mettre à jour les déclarations prospectives même si de nouveaux renseignements venaient à notre connaissance, par suite d'événements futurs ou pour toute autre raison.

Personnes-ressources :**Investisseurs**

Franco Sciannamblo

Premier vice-président et chef de la direction financière

investisseurs@pj.ca

Médias

Treena Cooper

Première vice-présidente, Secrétaire et conseillère juridique principale

communications@pj.ca

Mesures financières non conformes aux PCGR**BAlIA ajusté et marge sur BAlIA ajusté**

De manière à offrir une meilleure compréhension des résultats, la Société utilise les termes BAlIA ajusté et marge sur BAlIA ajusté. Le BAlIA ajusté correspond au bénéfice d'exploitation avant amortissements et frais de restructuration et autres charges (défini aux présentes comme le « BAlIA ajusté »), tel qu'il est présenté dans les états consolidés intermédiaires résumés du résultat net de Pages Jaunes Limitée. Nous définissons la marge sur BAlIA ajusté en tant que le BAlIA ajusté en pourcentage des produits. Le BAlIA ajusté et la marge sur BAlIA ajusté ne sont pas des mesures de la performance conformes aux normes IFRS et ils ne sont pas considérés comme un substitut du bénéfice d'exploitation ou du bénéfice net pour mesurer la performance de Pages Jaunes. Les définitions du BAlIA ajusté et de la marge sur BAlIA ajusté ne sont pas normalisées selon les normes IFRS; il est donc peu probable qu'ils soient comparables à des mesures semblables employées par d'autres sociétés cotées en bourse. Le BAlIA ajusté et la marge sur BAlIA ajusté ne devraient pas être utilisés comme mesures exclusives des flux de trésorerie, car ils ne tiennent pas compte de l'incidence des variations du fonds de roulement, de l'impôt sur le résultat, des paiements d'intérêts, de la capitalisation des régimes, des dépenses d'investissement, des acquisitions d'entreprises, des réductions du capital de la dette ainsi que des autres provenances et utilisations des flux de trésorerie, qui sont présentées à la page 14 de notre rapport de gestion au 4 août 2022. La direction utilise le BAlIA ajusté et la marge sur BAlIA ajusté pour évaluer la performance de ses activités, car ils reflètent la rentabilité continue. La direction est d'avis que certains investisseurs et analystes utilisent le BAlIA ajusté et la marge sur BAlIA ajusté pour évaluer la capacité d'une société à assurer le service de sa dette et à satisfaire à d'autres obligations de paiement ou comme mesure courante pour évaluer les sociétés exerçant leurs activités dans le secteur des médias et des solutions de marketing ainsi que pour évaluer la performance d'une entreprise.

BAlIA ajusté moins les dépenses d'investissement et marge sur BAlIA ajusté moins les dépenses d'investissement

La Société utilise aussi le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement, que nous définissons comme le BAIIA ajusté, tel qu'il est défini ci-dessus, moins les dépenses d'investissement, que nous définissons comme les acquisitions d'immobilisations incorporelles et les acquisitions d'immobilisations corporelles, présentées dans la section « Activités d'investissement » des tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie de la Société. Nous définissons la marge sur BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement en tant que le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement en pourcentage des produits. Le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement et la marge sur BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement sont des mesures financières non conformes aux PCGR et ils n'ont pas de signification normalisée selon les normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils soient comparables à des mesures semblables employées par d'autres sociétés cotées en bourse. Nous utilisons le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement et la marge sur BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement pour évaluer la performance de nos activités, car ils reflètent les flux de trésorerie provenant de nos activités commerciales. Nous sommes d'avis que certains investisseurs et analystes utilisent le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement et la marge sur BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement pour évaluer la performance des entreprises de notre secteur.

La mesure financière conforme aux normes IFRS qui s'apparente le plus au BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement est le bénéfice d'exploitation avant amortissements et frais de restructuration et autres charges (défini ci-dessus comme le « BAIIA ajusté »), tel qu'il est présenté dans les états consolidés intermédiaires résumés du résultat net de Pages Jaunes Limitée. Pour un rapprochement du BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement, se reporter à la page 9 du rapport de gestion au 4 août 2022.